

Coordonnateur – Camp de jour

Description

Sous la supervision du Directeur des loisirs, dans le cadre du camp de jour, le titulaire est appelé à faire la coordination et planifier le programme d'animation estival.

Rôle et responsabilités

Volet – Formation et planification

- Assister de manière proactive aux formations proposées;
- Utiliser les outils acquis en formation dans le cadre de ses fonctions;
- Participer aux entrevues de sélection du personnel d'animation;
- Planifier une rencontre de parents avant le début du camp de jour;
- Planifier, organiser, coordonner et évaluer le programme d'animation estival;
- Planifier les horaires des animateurs afin de s'assurer d'avoir le bon ratio;
- Planifier et organiser les sorties;
- Planifier et organiser des réunions d'équipes
- Gérer le budget;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

Volet – Camp de jour

- Faire l'acquisition du matériel nécessaire au bon fonctionnement du camp de jour;
- Superviser, coordonner et soutenir le travail des animateurs dans l'organisation et la réalisation des activités;
- Accompagner les enfants qui présentent des besoins particuliers en les intégrant au groupe et au fonctionnement régulier du camp de jour;
- Participer aux réunions d'équipe;
- Faire le suivi auprès des parents sur le cheminement de leur enfant et assurer une bonne communication avec eux;
- S'assurer d'une bonne communication entre les animateurs;
- S'assurer de l'application des règles de sécurité et de bonne conduite;
- Régler toute situation conflictuelle;
- Respecter le code d'éthique de la Ville ainsi que les grandes orientations proposées par la programmation;
- Signaler à son supérieur tout incident inhabituel;
- Évaluer les animateurs (une fois à la mi-saison et une autre fois à la fin de saison) et remettre les évaluations au Directeur des loisirs;
- Produire un rapport d'activité à la fin de l'été et le remettre au Directeur des loisirs;
- Soumettre des recommandations pour l'année suivante;

- Remettre tout document ayant servi pour son travail de Coordonnateur au Directeur des loisirs;
- Effectuer tout autre travail connexe demandé par son supérieur.

Exigences

- Être étudiant dans un champ d'étude permettant l'acquisition de connaissances reliées au domaine (un atout);
- Avoir suivi les cours de premiers soins reconnus ou prévoir assister à la formation;
- Suivre la formation DAFA proposée.

Aptitudes

- Faire preuve de leadership, d'autonomie et de créativité;
- Faire preuve de confidentialité;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Avoir un bon sens de l'organisation;
- Faire preuve d'un bon esprit d'équipe.

Salaire et horaire

- Salaire : Selon la grille salariale en vigueur;
- Horaire de travail : Variable selon les besoins du service.

Lieu de travail

- Camp de jour de Valcourt

Date limite de candidature

Les personnes intéressées doivent postuler en ligne sur le site Web de la Ville au <https://www.valcourt.ca/formulaires/postuler-en-ligne/> avant le 18 février 2021.

Seules les personnes retenues seront contactées. Merci de ne pas téléphoner.

L'utilisation du masculin dans ce document a pour unique but d'alléger le texte et désigne autant les femmes que les hommes.